

Consultation PEEP sur les propositions du rapport Mathiot

La Fédération PEEP a consulté ses adhérents sur les propositions du rapport Mathiot. En trois jours elle a recueilli pas loin de 5 000 réponses dont voici les grandes lignes :

Les parents soutiennent majoritairement les nouveaux parcours proposés en remplacement des séries actuelles. L'évaluation des disciplines « majeures » au retour des vacances de printemps est plébiscitée afin que les résultats soient pris en compte dans les procédures d'orientation.

La PEEP accueille favorablement la mise en place d'un enseignement obligatoire des mathématiques pour tous les élèves de première mais regrette que l'enseignement de sciences ne soit plus proposé à l'ensemble des élèves dès le deuxième semestre de seconde, avant de reprendre en terminale sous la forme de « culture et démarche scientifique ». Le maintien d'un enseignement des sciences en classe de première lui semble plus pertinent.

L'évaluation en contrôle continu est très largement voulue par les parents ; en revanche ces derniers sont très attachés à l'anonymat des copies corrigées et aux épreuves nationales. Ils craignent aussi de possibles différences de notation entre les lycées.

La majorité des parents qui se sont exprimés soutient la mise en place d'une épreuve orale finale, mais le projet interdisciplinaire du type TPE sur deux années ne convainc pas.

Il leur paraît moins discriminant de mettre en place une épreuve orale basée soit sur les deux matières majeures soit sur les deux matières mineures. La PEEP demande que la compétence orale soit travaillée sur tout le parcours des élèves.

Les parents sont attachés à l'enseignement de la philosophie et regrettent que les lycéens ne soient pas initiés plus tôt à cette matière.

Ils sont partagés sur la suppression des oraux de rattrapage, la mise en place du contrôle continu appelant de toute façon à une réforme du rattrapage.

Les parents sont favorables à la création d'un supplément de diplôme, tel que proposé dans le rapport, mais le contenu devra être clairement encadré.

Enfin, ils craignent que la proposition de faire compter la note des options facultatives en totalité et non plus les seuls points au-dessus de la moyenne ne décourage certains lycéens de poursuivre les options les plus exigeantes.